



## LE STIF DÉFINIT LES CARACTÉRISTIQUES DES RAMES DU GRAND PARIS EXPRESS

Le STIF, financeur et futur propriétaire des rames métros des lignes 15,16 et 17 a défini les fonctionnalités de ces nouveaux matériels que la SGP sera amenée à acquérir dans les prochaines années. Ces fonctionnalités ont été notamment élaborées en s'appuyant sur les retours d'expérience du STIF sur le réseau d'Île-de-France, et sur les expressions de voyageurs qu'il a pu régulièrement recueillir (concertation, comité de ligne...).

### ■ Les grandes fonctionnalités des futures rames métros

#### ■ Maximiser le confort et l'information des voyageurs

- Une information sonore et visuelle en temps réel sur leur parcours et les correspondances
- Un niveau de confort élevé, avec des sièges aux dimensions confortables et un niveau acoustique permettant de communiquer entre voyageurs à l'intérieur de la rame sans efforts
- Une régulation thermique qui prendra en compte le niveau d'occupation de la rame
- Un traitement différencié de l'ambiance des espaces
- Les rames seront équipées de vidéo surveillance

#### ■ Allier performance et fiabilité dans l'exploitation

- Des portes à ouverture automatique bien réparties le long de la rame
- Des rames « Boa » avec un couloir de circulation large qui facilite les déplacements des voyageurs
- Des performances dynamiques
- Des rames évolutives sur la durée de vie de ce type de matériel



Exemple de matériel BOA, ici le Francilien

#### ■ Réaliser un design et une livrée soignée

Ce nouveau matériel métro arborera une livrée conforme aux principes d'habillement et à la charte du matériel roulant définis par le STIF afin d'offrir une cohérence visuelle du système de transport aux voyageurs.

Quelques principes de design qui devront être intégrés :

- des lignes extérieures classiques optimisant le volume intérieur, une face avant non agressive,
- un certain confort intérieur, en particulier des sièges souples ou ergonomiques et recouverts de tissus,
- des ambiances plutôt chaleureuses et des formes douces,
- une impression générale de robustesse rassurante,
- une signalétique très présente et complète.



Nouveau métro de la ligne 9 avec l'habillement STIF/RATP

### ■ **Minimiser l'empreinte environnementale**

Conformément au Plan de Déplacement Urbain, le STIF veille à la réduction de l'empreinte environnementale de ce nouveau matériel. Ainsi le STIF demande à la SGP d'exiger des constructeurs que ces questions soient prises en compte sur l'ensemble du cycle de vie de la conception du matériel à son démantèlement, mais aussi lors de son exploitation.

### ■ **Un modèle, deux versions**

A terme, plus de 170 rames seront nécessaires pour assurer le fonctionnement des trois nouvelles lignes de métro. Le STIF a choisi de préconiser une solution permettant d'optimiser les coûts en jouant sur le volume de la commande, et de faciliter l'exploitation et la maintenance quotidienne de ces rames.

**Un seul type de matériel pour les trois lignes**, mais qui se décline en deux versions, une courte et une longue, adaptée aux caractéristiques des infrastructures et aux volumes de trafics attendu sur chaque ligne.

- Des rames longues de 108 mètres sur la ligne 15, capable de transporter 1000 personnes.
- Des rames courtes de 54 mètres sur les lignes 16 et 17 avec une capacité de 500 personnes.

### ■ **Une gouvernance partagée STIF - SGP**

Le STIF qui sera in fine le financeur et le propriétaire de ces rames, sera étroitement associé à la SGP, qui a pour mission d'acquérir les matériels et sera responsable de l'ensemble des relations avec les constructeurs. Les deux entités ont établi une première convention qui précise les modalités d'association dans le processus d'acquisition des matériels roulants des lignes 15,16 et 17, jusqu'à la désignation de l'attributaire du marché.

## CONTACTS

### ■ **Sébastien Mabile**

01.47.53.28.42

06.15.39.21.58

[sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

### ■ **Guillaume Autier**

01.82.53.81.05

06.32.26.52.08

[guillaume.autier@stif.info](mailto:guillaume.autier@stif.info)